



## Thème : INTERACTION ENGIN-PIÉTONS

### 1 SOURCES POUR PRÉPARER LA RÉUNION

En complément au Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) et PdP/PPSPS du chantier, vous pourrez vous référer à :

Livret Prévention (*Les Canalisateurs*)  
[Interaction engin-piéton : DANGER !](#)



Affiche (*Les Canalisateurs*)  
["Angles mortels"](#)



Tutoriel D-Clic (OPPBTB)  
 « [Heurt par engins](#) »



Vidéo (OPPBTB)  
[Le risque de heurt](#)



### 2 QUELS SONT LES ACCIDENTS À CRAINDRE ?

Heurt, écrasement	Mouvement /manœuvre de l'engin alors que l'opérateur est à proximité immédiate, et que : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le pelleur n'est pas conscient de la présence de l'opérateur (vision, signalement...)</li> <li>- mouvement inopiné du pelleur (piqûre de guêpe ?...)</li> <li>- coincement en zone de travail exigüe, sans recul</li> </ul>
	Renversement de l'engin lié à un travail sur sol instable ou trop pentu
	Arrivée inopinée d'un piéton dans une zone hors du champs de surveillance normal des travaux en cours
Perte audition	Chute de l'outil (godet, BRH..) ou de la charge (défaillance de l'engin, rupture d'un accessoire de levage, erreur, manœuvre ...)
	Emploi de matériel bruyant (BRH) sans protections auditives adaptées

### 3 COMMENT SE PROTÉGER ?

**TOUJOURS SE FAIRE VOIR DU CONDUCTEUR DE L'ENGIN AVANT DE PASSER A PROXIMITE  
S'ASSURER QU'IL A COMPRIS VOTRE MANOEUVRE**

Reprendre les thèmes traités pour identifier les moyens de protection associés

Heurt, écrasement	Mouvement /manœuvre de l'engin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Porter les EPI adaptés (haute visibilité...),</li> <li>- Se signaler au conducteur de l'engin AVANT de pénétrer dans la zone d'évolution, ET s'assurer d'avoir été vu,</li> <li>- Ne pas rester sans raison dans la zone de manœuvre de l'engin.</li> </ul>
	Renversement de l'engin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port permanent de la ceinture de sécurité par le conducteur (<u>route et chantier</u>),</li> <li>- Prendre en compte le poids en charge de l'engin, la nature du sol, la pente admissible...</li> </ul>
	Arrivée inopinée dans la zone de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le balisage du chantier,</li> <li>- Passer la consigne à toute l'équipe pour :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- raccompagner hors du chantier tout intru,</li> <li>- à défaut prévenir le conducteur de toute entrée inopinée sur le chantier (attention aux angles morts).</li> </ul> </li> </ul>
Perte audition	Emploi de matériel bruyant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement de la source de bruit,</li> <li>- Port des protections auditives adaptées.</li> </ul>

### 4 MISE EN SITUATION

Afin d'ancrer les bonnes pratiques, organiser une démonstration

faire installer un salarié au poste de conduite de l'engin. Puis un autre salarié fait le tour de l'engin pour que le premier se rende compte des angles morts.





Thème : INTERACTION ENGIN-PIÉTONS

## PARTICIPANTS

Chantier, équipe

Date, lieu

Titre

Points particuliers à traiter

---

---

---

Nom	Emargement	Nom	Emargement

Observations

Informations remontées

Actions à conduire

Animateur

---

---

---